

## APPEL À PROJETS PROJET FONDATION ARC 2021

Date limite de saisie en ligne des dossiers :

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 15h**

Site de soumission des dossiers : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

Contact : [subvention@fondation-arc.org](mailto:subvention@fondation-arc.org)

1.	Contexte et objectifs.....	1
2.	Caractéristiques de l'appel à projets .....	2
	Conditions générales.....	2
	Critères d'éligibilité .....	2
	Critères de recevabilité .....	2
	Critères de recevabilités propres aux différentes catégories de porteurs de projet :.....	3
	Modalité de financement : .....	3
3.	Sélection des projets .....	4
	Procédure de sélection.....	4
	Critères de sélection .....	4
4.	Conditions d'application .....	4
	Suivi et évaluation des projets financés.....	4
	Règles de communication .....	5
5.	Calendrier 2021 .....	5
6.	Modalités de soumission .....	5
	ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE .....	5

### 1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa stratégie scientifique, le Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer finance, sur proposition du Conseil Scientifique et après expertise, des projets présentés par la communauté scientifique. Les projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et de transfert jusqu'à la recherche clinique, incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « PROJET FONDATION ARC » a pour objectif de soutenir des projets issus d'équipes de recherche françaises par l'attribution d'une subvention de 25 000 € par an pour 1 ou 2 ans.

Les projets présentés dans le cadre de cet appel à projets doivent permettre de soulever des questions nouvelles, d'explorer ou de consolider de nouvelles pistes de recherche.

## 2. Caractéristiques de l'appel à projets

### Conditions générales

La demande de subvention doit être présentée par le responsable effectif du travail, s'identifiant clairement comme le porteur du projet.

Les projets seront expertisés en fonction de l'expérience du porteur de projet, selon 3 catégories :

- PJA1 « Jeune Chercheur : 1 à 7 ans après la thèse »
- PJA2 « Chercheur en consolidation : 8 à 15 ans après la thèse »
- PJA3 « Chercheur expérimenté : plus de 15 ans après la thèse »

### Critères d'éligibilité

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie. Les projets de chimie, de mathématiques, de physique ou d'informatique sont éligibles s'ils participent à la résolution de problèmes de biologie du cancer ou à l'amélioration des connaissances en cancérologie.
- Les demandes issues de membres d'équipes labellisées par un autre organisme caritatif sont éligibles si le Projet présenté est différent du projet qui fait l'objet de la labellisation (à justifier clairement dans l'étape « Financements de l'équipe »).
- Les demandes issues d'équipes bénéficiant du soutien d'un organisme public ou parapublic (EPST, INCa, ANR, Europe, Ministère...) ne seront examinées que si le Projet proposé est clairement différent et son périmètre précisément défini (à justifier clairement dans l'étape « Financements de l'équipe »). **Des précisions pourront être demandées en cours d'expertise.**

### Critères de recevabilité

- Les dossiers doivent être déposés depuis le compte du porteur de projet. Ils doivent être complets et validés dans les délais, sur le site internet : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>
- La demande doit être présentée au nom d'un porteur de projet clairement identifié qui assurera sa mise en œuvre.
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande et ne peut participer à d'autres demandes dans le cadre du présent appel à projets.
- L'équipe impliquée dans la demande doit appartenir à l'un des organismes français suivant :
  - Organisme public de recherche (université, EPST, EPIC...)
  - Organisation à but non lucratif (associations, fondations...)
  - Etablissement public de santé ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CLCC...).
- Le porteur de projet doit occuper un poste titulaire permanent dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français. A défaut, le porteur devra justifier d'un poste temporaire couvrant la période de la subvention (La durée et la nature du poste temporaire seront précisés dans le dossier : étape porteur de projet et équipe). **A défaut de justification, le dossier ne sera pas expertisé.**
- Si le projet est mené en coopération avec d'autres équipes, seule l'équipe du porteur de projet sera financée par la Fondation ARC.
- La demande financière doit respecter les modalités de financement décrites au chapitre « Modalité de financement »
- Pour présenter une demande à cette session, toute subvention attribuée précédemment au porteur (Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) devra être arrivée à échéance dans les 6 mois suivant la prise d'effet de la nouvelle subvention (au plus tard en juin 2022).
- Toute subvention attribuée par la Fondation ARC au porteur de projet au cours des 5 dernières années devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le formulaire de la nouvelle demande.

## Critères de recevabilités propres aux différentes catégories de porteurs de projet :

L'engagement des chercheurs, la composition de l'équipe et les « équivalents temps pleins » consacrés au projet font partie des critères d'évaluation de faisabilité et il est recommandé de bien documenter cette partie.

les critères de recevabilité suivants sont des minimums requis

- **PJA1 : « Jeune chercheur : 1 à 7 ans après la thèse »** pour un porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2020

ET

- **PJA2 : « Chercheur en consolidation : : 8 à 15 ans après la thèse »** pour un porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2014

Le porteur de projet devra consacrer au moins 50 % de son temps de recherche<sup>1</sup> au projet proposé.

Une lettre du chef d'équipe cosignée par le directeur d'unité en cas d'unité multi-équipes, validant la démarche initiée, devra être associée au dossier.

Si le porteur de projet est lui-même chef d'équipe, joindre une lettre du directeur d'unité précisant le positionnement de l'équipe du porteur de projet.

Si le porteur de projet n'est pas titulaire d'un poste permanent dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français (candidats en CDD, par exemple post-doctorants ou ingénieurs...), il devra justifier clairement d'un poste couvrant la période de la subvention (étape « porteur de projet et équipe – Catégorie d'équipe »).

- **PJA3 : « Chercheur confirmé : plus de 15 ans après la thèse »** pour un porteur de projet ayant obtenu sa thèse (PhD) avant le 31/12/2006

Le porteur de projet devra consacrer au moins 25% de son temps de recherche<sup>1</sup> au projet proposé.

Dans l'équipe, au moins un acteur consacrera la majeure partie de son temps au projet.

Total personnel impliqué = 0,5 ETP<sup>2</sup> minimum incluant le porteur de projet et hors personnel à recruter

**Les dossiers ne respectant pas les critères d'éligibilité seront déclarés non recevables administrativement et ne seront pas expertisés.**

## Modalité de financement :

- La subvention PROJET FONDATION ARC est d'un montant de 25 000 € par an, pour une durée de 12 ou 24 mois. Soit un maximum de 50 000 € pour 24 mois pour une équipe.
- Le montant de la subvention s'entend hors taxes pour la TVA récupérable par l'organisme gestionnaire.

### La subvention est exclusivement destinée à financer :

- Des frais de fonctionnement : consommables, réactifs, milieux, frais de publications des résultats du Projet Fondation ARC.

Des frais de petits équipements<sup>3</sup> pour un montant total inférieur à 30 000 € TTC pouvant être des petits équipements (cout unitaire inférieur à 30 k€) ou un co-financement d'équipement.

- Des frais de mission : travaux d'acquisition sur le terrain et/ou participation à des colloques et des congrès. Le montant total est plafonné à 8% du montant total (2 000 € par an).

---

<sup>1</sup> Temps de recherche (%) : Permet d'évaluer la disponibilité du chercheur pour le présent projet dans le cas où le chercheur mène plusieurs projets simultanément.

Temps de recherche = Temps de participation au projet / total du temps consacré à la recherche prenant en compte tous les projets menés par le chercheur.

*Exemple : un enseignant-chercheur qui consacre la totalité de son temps de recherche au projet, indiquera 100 %. (D'autres exemples sont présentés sur le site de soumission des candidatures et dans le chapitre « Eléments constitutifs du dossier de candidature » page 8)*

<sup>2</sup> Équivalent temps plein (ETP) : permet d'évaluer les effectifs alloués au projets de façon homogène en rapportant le temps travaillé par chaque personne à celui d'un salarié à temps plein. Indiquer les équivalents temps plein sur la durée totale du projet (2 ans).

ETP = Temps de participation au projet / temps plein de référence de la structure employeur.

*Exemple : dans un institut où la durée temps plein de référence est de 39h/semaine, un personnel travaillant à temps partiel 31,2h/semaine contribue à hauteur de 0,8 ETP.*

<sup>3</sup> A renseigner avec les frais de fonctionnement

### Dépenses exclues :

Frais de maintenance, dotations aux amortissements, organisation de congrès<sup>4</sup> ou de réunions scientifiques, matériel et fourniture de bureau, abonnements et cotisations diverses, **frais de gestion de l'organisme gestionnaire** et frais d'hébergement.

Les acquisitions d'ordinateurs, d'accessoires et de logiciels divers ne seront prises en charge que lorsqu'elles auront été justifiées au regard du projet dans la demande de subvention.

Cette subvention ne peut couvrir aucune dépense de personnel (les indemnités ou gratifications de stage sont considérées comme des dépenses de personnel).

### Modalité de financement :

Les fonds attribués par la Fondation ARC font l'objet de versements à l'organisme gestionnaire dont dépend le porteur de projet (CNRS, INSERM, Institut, Université, etc.) après signature des « conditions générales relatives à l'utilisation des fonds de recherche versés par la Fondation ARC à un organisme gestionnaire »<sup>5</sup>. Le porteur de projet peut disposer de ces fonds pendant toute la durée de la subvention et au plus tard jusqu'à la date d'échéance<sup>6</sup>.

D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme gestionnaire. Ce dernier s'engage à transmettre à la Fondation ARC un compte rendu financier, au plus tard deux mois après la date d'échéance<sup>5</sup> de la subvention.

A défaut d'engagement des fonds à la date d'échéance<sup>6</sup>, les fonds alloués à l'organisme seront remis à la disposition de la Fondation ARC.

## 3. Sélection des projets

### Procédure de sélection

Tout dossier de candidature est expertisé dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établie par la Fondation ARC.

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis aux Commissions Nationales compétentes. Après expertise et classement, les dossiers sont soumis au Conseil Scientifique pour l'établissement d'une liste finale qui est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

### Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le porteur du projet et le laboratoire : capacité du porteur à mener le projet, composition et implication de l'équipe, compétitivité dans le domaine, positionnement en cancérologie, environnement scientifique et technologique.
- La qualité du projet scientifique: aspect novateur ; originalité ; pertinence de la question posée en cancérologie ; positionnement national et international ; impact scientifique ;
- La construction du projet : clarté des objectifs et des hypothèses de recherche ; qualité de la méthodologie et des résultats préliminaires; organisation du projet et moyens mis en œuvre ; crédibilité de l'échéancier.

## 4. Conditions d'application

### Suivi et évaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, le porteur de projet devra rédiger un rapport scientifique. La réception de ce rapport scientifique conditionne la recevabilité de toute demande ultérieure de subvention.

---

<sup>4</sup> Pour ce type de frais, la Fondation propose un appel à projets dédié, voir : <https://www.fondation-arc.org/projets/soutien-aux-manifestations-scientifiques>

<sup>5</sup> Documents communiqués au candidat à la notification du financement

<sup>6</sup> Date d'échéance = date de décision du financement par le Conseil d'Administration de la Fondation ARC + durée de la subvention

## Règles de communication

Les membres des équipes financées par la Fondation ARC s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes du laboratoire. Le soutien de la Fondation ARC peut notamment être indiqué sur le site Internet de(s) équipe(s) ou des chercheurs impliqués dans le projet et doit paraître dans les communications scientifiques et les publications.

Le « résumé grand public » demandé dans le dossier de candidature est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

## 5. Calendrier 2021

5 mai 2021	Ouverture de l'appel à projets
<u>Jedi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 15h</u>	<b>Clôture de l'appel à projets</b>
Janvier 2022	Décision de financement et notification des résultats au porteur de projet (à l'adresse email indiquée dans le dossier de candidature)
Janvier 2022	Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC
Premier trimestre 2022	Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon l'échéancier défini dans les conditions générales

## 6. Modalités de soumission

- Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante :

<https://appelsprojets.fondation-arc.org>  
au plus tard le Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 15h

- Le dossier peut être rédigé en anglais ou en français** (Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public » doivent être impérativement rédigés en français). La composition du dossier est disponible en fin de notice.
- Les vérifications d'erreurs sur la saisie des champs sont calculées au moment de la soumission finale du dossier.
- Tant que l'appel à projets n'est pas clos, il est possible de revenir sur un dossier soumis autant de fois que nécessaire.
- Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois soumis par le candidat. A la soumission finale, un accusé de réception email sera adressé au candidat.

Attention, après la clôture de l'appel à projets, le dossier ne peut plus être modifié. Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes les documents suivants :

- évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.

Pour toute information complémentaire concernant les critères de l'appel à projets: [subvention@fondation-arc.org](mailto:subvention@fondation-arc.org)

Pour toute question concernant le dépôt des candidatures sur internet : [contactAAP@fondation-arc.org](mailto:contactAAP@fondation-arc.org)

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Direction Scientifique

9 rue Guy Môquet

BP 90003

94803 VILLEJUIF CEDEX

# ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE PROJET FONDATION ARC 2021

A saisir sur internet <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

**Les champs indiqués (\*) sont des champs obligatoires.**

Les nombres de caractères indiqués ci-dessous sont des nombres maximums, espaces NON compris  
**Le dossier peut être présenté en français ou en anglais.** Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public »  
doivent impérativement être en français

*Chaque étape doit être enregistrée (« sauvegarder cette étape »). Les vérifications d'erreurs de saisie sont calculées  
au moment de la soumission finale du dossier (« soumettre ma candidature »)*

## Étape : Porteur du projet et équipe

Porteur de projet

- Nom du porteur\*
- Date de naissance\*
- Coordonnées (email et téléphones professionnels) \*
- Numéro ORCID du porteur (pour plus d'information voir : <https://orcid.org>)
- Affiliation et statut du porteur\*

Catégorie de porteur

- Date de thèse du porteur\*  
Dossier à remplir selon l'expérience du porteur de projet) :  
PJA1 : Jeune Chercheur : 1 à 7 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2020  
PJA2 : Chercheur en consolidation : 8 à 15 ans après la thèse : thèse (PhD) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2014  
PJA3 : Chercheur expérimenté : plus de 15 ans après la thèse : thèse (PhD) avant le 31/12/2006
- Précisez votre situation (exemple : individualisation dans une équipe, création d'une équipe, nouvelle thématique, caractère émergent du projet, ...) (5 000 caractères) \*
- Pour les « PJA1 jeune chercheur » et « PJA2 chercheur en consolidation » : joindre une lettre du directeur d'équipe, cosignée par le directeur d'unité validant la démarche initiée\*
- Pour les « PJA1 jeune chercheur » et « PJA2 chercheur en consolidation » : Etes-vous soutenu sur un contrat type CDD ou postdoc ? Si oui, précisez le type de contrat actuel et la durée de financement (justifier clairement d'un poste couvrant la période de la subvention) 800 caractères

CV du porteur de projet

- Court cv\* (5 000 caractères)
- Vous avez la possibilité de Joindre un CV au format PDF (5 Mo maximum)

Communications scientifiques du porteur de projet\*

- Publications majeures du porteur de projet et de son équipe dans les revues à comité de lecture au cours des 5 dernières années\* : auteurs – journal – année – titre – lien PMID  
*1 à 10 publications. Souligner le nom du porteur et des membres de l'équipe.  
Pour les publications acceptées, renseignez le PMID, il n'est pas nécessaire de joindre le pdf de l'article.  
Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur (format PDF, 5Mo maximum)*
- Autres communications scientifiques et valorisations (*Communications orales, brevets etc.*)  
*Vous avez la possibilité de joindre une pièce jointe (format PDF, 5Mo maximum)*

Laboratoire du porteur

- Structure de recherche : Nom de l'établissement –direction (nom prénom)
- Nom du laboratoire (Unité ou service ou laboratoire ou département...) – intitulé de l'équipe - direction du laboratoire (nom prénom) – adresse postale
- Etablissement de tutelle (informations obligatoires pour un laboratoire en France) : Unité INSERM et/ou CNRS et/ou Faculté et/ou autres tutelles

- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) : nom, titre, statut, affiliation, email, téléphone, CV (pièce jointe format pdf, non obligatoire)

Personnel impliqué dans le projet

Listez toutes les personnes impliquées dans le projet. La première ligne concerne le porteur de projet :

- Nom prénom
- Statut (Exemples : Chercheur (CRCN, CRHC, DR1, DR2, DRCE), Universitaire (MCU, PU), Hospitalo-Universitaire (MCUPH, PUPH), Praticien-Hospitalier (PH), Clinicien, Post-doctorant, Doctorant (préciser DOC1,2,3 ou 4), Master (M2R), ITA (AI, IE, IR, etc.), IATOS, autres...)
- Affiliation principale (CNRS, INSERM, CEA, Université, CHU...). Pour les recrutements prévus dans l'équipe indiquez "A RECRUTER"
- Temps de recherche consacré au projet<sup>7</sup> (0 à 100 %) : Permet d'évaluer la disponibilité du chercheur pour le présent projet dans le cas où le chercheur mène plusieurs projets simultanément.

Pourcentage du temps de recherche consacré à ce projet = Temps de participation au projet / total du temps consacré à la recherche prenant en compte tous les projets menés par le chercheur.

*Par exemple, un enseignant chercheur qui consacre la totalité de son temps de recherche au projet indiquera 100%*

- Equivalent temps plein consacré au projet : ETP (0 à 1) : Permet d'évaluer les effectifs alloués au projets de façon homogène en rapportant le temps travaillé par chaque personne à celui d'un salarié à temps plein. ETP = Temps de participation au projet / temps plein de référence de la structure employeur. Indiquer les équivalents temps plein sur la durée totale du projet.

*Exemples : si dans un institut le temps plein de référence est 39h/semaine, un personnel travaillant 31,2h/semaine contribue à hauteur de 0,8 ETP. Pour un projet de 2 ans, un personnel à temps plein pendant un an contribue à hauteur de 0,5 ETP*

Organigramme complet de l'équipe

- Joindre l'organigramme complet de l'équipe en identifiant les membres de l'équipe impliqués dans le projet de recherche\* (format PDF, 5 Mo maximum)

Positionnement de l'équipe et collaborations

- Positionnement de l'équipe dans le laboratoire, unité ou département (si pertinent) (5 000 caractères)
- Environnement technique relatif au projet (plateaux techniques, ressources biologiques...)\* (5 000 caractères)
- Collaborations avec d'autres équipes/laboratoires français ou étrangers (si pertinent) (5 000 caractères)

## Etape Identification scientifique

- Thématiques et disciplines associées au projet de recherche\* (1 à 5 disciplines ordonnées par ordre décroissant d'importance, discipline la plus pertinente en premier)
- Classification CSO \* (1 à 2 item) *Pour plus d'information voir <https://www.icrpartnership.org/cso>*
- Types de recherches\* (fondamentale, translationnelle, clinique ou autre à préciser – plusieurs choix possibles)
- Mots-clés\* (3 à 5 mots-clés) Les mots-clés doivent être renseignés en français (obligatoire) et en anglais
- Groupe d'âge de la population étudiée\* (plusieurs choix possibles)
- Localisations cancéreuses associées au projet de recherche\* (aucune localisation, toutes localisations ou 1 à 10 localisations du cancer primitif et des métastases)

## Etape Dossier scientifique

- Titre du projet en français\*(255 caractères)
- Titre du projet en anglais\*(255 caractères)
- Acronyme
- « Je suis informé(e) qu'en cas de financement, le "titre du projet diffusable" pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs, les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation et je donne expressément mon accord à cette utilisation ». (Case à cocher)

<sup>7</sup> Exemples : Pour un enseignant chercheur présent 60% de l'année au laboratoire et consacrant tout son temps de recherche au projet indiquera : ETP = 0,6 et temps de recherche = 100%

Le même enseignant chercheur devant mener un autre projet en parallèle pour la moitié de son temps de recherche indiquera ETP = 0,3 et temps de recherche = 50 %

Un personnel présent pendant 1 an sur les 2 ans du Projet ARC et consacrant tout son temps au projet, indiquera ETP = 0,5 et temps de recherche = 100%

- Résumé du projet de recherche\* (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 200 caractères)
- Description des travaux envisagés \* (7 000 caractères) : *Problématiques, hypothèses et objectifs du projet*
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre\* (7 000 caractères)
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances actuelles\* (5 000 caractères)
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie\* (5 000 caractères)
- Plan de réalisation du projet (calendrier semestriel)\* (5 000 caractères) : *(Ne pas charger sous forme de tableau)*
- Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 5Mo). *Pensez à vérifier que l'image est lisible dans le dossier (téléchargement du dossier en pdf)*
- Bibliographie\* (5 000 caractères)  
*10 à 20 références maximum. Souligner le nom du porteur ou des membres de l'équipe, le cas échéant*

## Etape Demande financière

- Choisir la durée demandée\* : 12 mois (25 000 €) ou 24 mois (50 000 €)
- Chiffrez et détaillez la demande financière\* : (Pour chaque type de frais indiquer le montant et "ajouter une justification").
  - Frais de mission (850 caractères) :  
*Travaux d'acquisition sur le terrain, participation à des colloques, congrès etc.  
Le montant total est plafonné à 8% de la demande financière (2000 € par an) sauf justification particulière qui sera examinée par les instances.*
  - Frais de fonctionnement (850 caractères) :  
*Consommables, réactifs, frais de publication des résultats...  
Frais de petits équipements d'un montant total inférieur à 30K€TTC (petits équipements de coût unitaire inférieur à 30k€ ou cofinancement d'équipement).  
Les demandes de matériel informatique (ordinateurs, et logiciels) doivent obligatoirement faire l'objet d'une justification au regard du projet.*

## Etape Financements de l'équipe

- Votre équipe a-t-elle bénéficié d'un financement auprès la Fondation ARC au cours des 5 dernières années ?\*  
Si oui indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Montant demandé – Montant accordé – dates de début et fin de soutien – type d'aide (Exemples : Soutien Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)
- Indiquer les financements en cours obtenus par  votre équipe  auprès d'autres organismes (Financements européens, INCa, ANR, autres organismes caritatifs...)  
Listez 0 à 5 financements : Nom du porteur – titre du projet – organisme – Montant accordé – dates de début et fin de soutien – type d'aide (Maximum 5 financements)  
Expliciter ce qui distingue le projet de recherche présenté à la Fondation ARC de ce(s) financement(s)\* (700 caractères)
- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ?\*  
Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – année de la demande - type d'aide (Exemples : Soutien Jeunes Chercheurs, Projets ARC, Programmes Labellisés, Autres subventions : thématiques ou partenariat)
- L'équipe présente-t-elle cette demande, ou un projet en lien avec cette demande à d'autres organismes ? \*  
Si oui, indiquez : Nom du porteur – titre du projet – Organisme - Montant demandé – dates de réponse – type d'aide  
Expliciter, le cas échéant ce qui distingue le projet de recherche demandé à la Fondation ARC de ce(s) financement(s). En cas demande similaire il vous sera demandé de nous tenir informés de l'obtention de ce ou ces financements\*

## Etape Rapport d'activité

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC au cours des 5 dernières années? \* OUI/NON

Si oui préciser :

- Type de financement\* - montant, date de début et durée
- Titre du projet\* (200 caractères)
- Rappel des objectifs du projet de recherche\* (1 500 caractères)



- Principaux résultats obtenus et réalisation de ces objectifs\* (4 000 caractères)  
Vous avez la possibilité de joindre des figures (1 ou 2 fichiers images format jpeg, gif ou png 5Mo maximum)
- Publications scientifiques majeures dans des revues à comité de lecture\*  
Auteurs – journal – année – titre – lien PMID (Souligner le nom du porteur et des membres de l'équipe)  
Vous avez la possibilité de joindre les publications (format PDF, 5Mo maximum). Pour les publications en révision ou sous presse, joindre obligatoirement la lettre de l'éditeur
- Autres communications liées au projet financé (4000 caractères)
- Commentaires

### Etape Résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français) -

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication\* (500 caractères)
- Contexte de la recherche\* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche\* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique\* (500 caractères)

*En cas de financement, le contenu de la "Fiche résumé grand public" pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs ou les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation ARC et je donne expressément mon accord à cette utilisation : (case à cocher)*

### Etape Recherche clinique

Le projet est-il un projet de recherche clinique et/ou un projet de recherche translationnelle adossé à un essai clinique ? OUI/NON

Si oui précisez : (Nb : les questions suivantes concernent le principal essai clinique relatif au projet) :

- Projet de recherche translationnelle associé à un essai clinique ou essai clinique (y compris étude ancillaire) \*
- Phase de l'essai clinique\* (plusieurs choix possibles)
- L'essai clinique est-il randomisé ? \*
- L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ?\*
- Visée du projet\* (préventive /diagnostique/thérapeutique/pronostique/amélioration de la qualité de vie/dépistage/médico-économique/preuve de concept/traitement symptomatique) plusieurs choix possibles
- Sujet du projet\* (médicament(s)/immunothérapie vaccinothérapie/chirurgie/greffe/imagerie/radiothérapie/dispositif médical/recherche en soins courants/ autre : préciser) (plusieurs choix possibles)
- Groupe d'âge de la population étudiée\* (pédiatrique/ adulte / gériatrique)
- Etat de l'essai\* (ouvert/clos/à venir)
- Etablissement promoteur de l'essai clinique\* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique\*
- Agenda de l'essai clinique\* (date de début, durée)
- Pièces jointes, lorsque déjà disponibles (fichiers jpg ou png ou jpeg ou gif ou pdf de moins de 5Mo)
  - Version la plus avancée du protocole (ou à défaut du synopsis) de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes\* (*si le protocole finalisé n'est pas disponible, fournir la version la plus avancée possible*)
  - Copie de l'autorisation de l'ANSM
  - Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes)
  - Copie du formulaire d'information de consentement éclairé et des documents associés
  - Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur
  - Copie de l'attestation d'assurance du promoteur

### Etape Experts récusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger) : Nom de l'expert et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)